

## **Lettre d'intention : Organisation de l'ICM 2026 Candidature de Paris**

L'accueil du Congrès International des Mathématiciens est l'occasion pour un pays d'être le lieu où sont décernés, en été tous les quatre ans, des prix et des distinctions prestigieuses. Les médailles Fields constituent l'exemple le plus connu de ces distinctions, mais d'autres sont apparues plus récemment, mettant davantage l'accent sur les aspects applicatifs et sociétaux, ainsi que sur les questions d'enseignement et de diffusion, de notre discipline. Autrement dit, l'ensemble des prix remis au cours d'un ICM couvre un champ de plus en plus complet des activités mathématiques contemporaines, académiques ou non. L'organisation d'un ICM, dans un pays qui n'a pas accueilli ce congrès depuis une cinquantaine d'années, est donc un puissant moyen de dévoiler à la société entière les mutations dont sont capables les mathématiques.

La candidature à l'organisation, puis l'organisation elle-même, d'un ICM sont des entreprises de longue haleine. La candidature doit suivre une procédure cadrée assez précisément par des textes élaborés par l'Union Mathématique Internationale (IMU). La décision d'attribution de cette organisation se fait au cours d'une Assemblée Générale de l'IMU, et les présentations sont l'occasion pour chacun des pays candidats de mettre en avant des valeurs qui caractérisent les aspirations de la communauté nationale concernée.

La définition de ces valeurs et aspirations est une étape essentielle de l'élaboration du projet ; en réalité, ce travail en amont peut être vu lui aussi comme une motivation pour porter une candidature. Notre pays est réputé pour le niveau scientifique de ses productions mathématiques, mais par rapport à d'autres aspects de l'activité mathématique, il est aussi face à des défis à relever : valorisation du diplôme du doctorat, dissémination de la culture scientifique auprès de toutes les catégories sociales, encouragement des carrières mathématiques non académiques, ouverture du milieu académique à la diversité, renforcement de la place des mathématiques dans l'enseignement pour tous et à tous les niveaux ainsi que dans la réponse aux grands enjeux nationaux, revalorisation de la parole scientifique dans les médias, etc. Bien entendu, ces questions sont d'ores et déjà bien repérées et il existe des initiatives et des institutions qui s'y attaquent avec détermination. La préparation d'une candidature et l'organisation d'un ICM, par la médiatisation qu'elles mettent en jeu, constituent une formidable opportunité de capitaliser et d'amplifier ces efforts.

Compte tenu de ces objectifs, il est crucial d'asseoir une très forte légitimité pour cette candidature. C'est la raison pour laquelle un consortium se met en place. Si en raison de la mission nationale d'animation et de coordination dans le domaine des mathématiques de l'Insmi, le CNRS est un acteur incontournable, toutes les institutions nationales en lien avec les mathématiques y sont représentées : Académie des Sciences, CNRS, Inria, et les trois sociétés savantes (SFdS, SMAI et SMF). Un texte-cadre précise le fonctionnement d'un comité de pilotage et du comité de candidature et les modalités suivant les quelles le comité de candidature rendra compte à ces institutions des progrès régulièrement accomplis. C'est au président du CNFM (Comité National Français des Mathématiciens) qu'incombe la direction du comité de candidature ; d'autres partenaires institutionnels seront sollicités. Les mécanismes de consultation de la communauté mathématique sont envisagés très en amont et dès à présent. L'objectif est de permettre à la candidature ICM française de fournir un puissant outil de pérennisation et de renforcement, au service des initiatives existantes ou à faire émerger, afin que les mathématiques contribuent toujours plus profondément et efficacement au bon fonctionnement de notre société.